

INTRODUCTION PSYCHOLOGIQUE ET HISTORIOGRAPHIQUE

par Thomas Maissen¹

L'objet de cette brève introduction est d'expliquer dans quelle mesure la façon dont la Suisse officielle et les Suisses ont abordé la Seconde Guerre mondiale en général, et la Shoah en particulier, suit sa propre logique, différente de celle d'autres pays. Le premier constat que l'on fait, bien que banal, est important. À quelques événements mineurs près, la Suisse n'a pas été impliquée dans les faits de guerre, et elle est restée, avec la Suède, le seul pays du continent qui ait conservé des institutions démocratiques stables à l'époque du nazisme. Le pays a cependant été fortement concerné par la guerre et, dès 1933, par les conséquences de la politique du NSDAP dans beaucoup de domaines. Il n'est que de mentionner le fait que, dans ce pays quadrilingue, près des trois quarts de la population parlaient des dialectes allemands et pouvait suivre de près tous les détails des développements politiques en Allemagne et en Autriche.

Pour bien d'autres raisons, la Seconde Guerre mondiale est restée l'événement historique qui, en Suisse comme ailleurs, a été de loin le plus marquant du xx^e siècle. À la différence de la France, mais à l'instar de l'Allemagne, elle a pratiquement enfoui la Première Guerre mondiale dans la mémoire collective qui avait pourtant laissé une empreinte très forte pendant l'entre-deux-guerres. Ce souvenir était négatif : ce conflit et ses suites avaient été vécus comme une crise fondamentale, la plus grave depuis la fondation de la Suisse moderne en 1848, date de la guerre civile qui avait abouti à la constitution fédérale, toujours en vigueur aujourd'hui. De 1914 à 1918, deux fissures paraissaient presque insurmontables : la première opposait la Suisse allemande, plutôt favorable aux puissances centrales, et la Suisse latine, qui se déclarait du côté de l'Entente ; la seconde séparait les classes sociales, les moins élevées souffrant beaucoup plus que les autres de la pénurie, de l'inflation et de la mobilisation ininterrompue des soldats. Ces fissures conduisirent à la grève générale de novembre 1918

<https://doi.org/10.11588/heidok.00037278>

¹ Thomas Maissen est professeur titulaire à l'Université de Heidelberg et, depuis 2013, directeur de l'Institut historique allemand de Paris. Depuis 2006, il est également membre de l'Académie des sciences et des sciences humaines de Heidelberg.

qui paraissait intégrer le pays dans un cycle révolutionnaire paneuropéen. La Seconde Guerre mondiale a légué une mémoire tout à fait différente et fondé une conscience politique soi-disant « extra-européenne ». Ailleurs, cette mémoire était traumatique car dominée par la violence et la cruauté, par l'expérience de la faiblesse, de la défaite, de la trahison, de la collaboration et du génocide ; la guerre est devenue, dans la perspective suisse, un succès singulier remporté dans une épreuve sous tension extrême. La neutralité armée était au centre de cette vision : pour éviter la résistance acharnée des soldats suisses, le Troisième Reich aurait renoncé à l'invasion d'un pays qui avait promis de protéger ses frontières jusqu'au dernier homme contre n'importe quel envahisseur. Tous les Suisses auraient été unis et prêts au sacrifice : Alémaniques et Romands, bourgeois et ouvriers, catholiques et protestants, hommes et femmes, tous les partis politiques sauf les quelques frontistes égarés dont les partis restaient en effet toujours faibles.

Même si la solidarité nationale a souvent été idéalisée, elle avait une base très solide. L'État *völkisch* et centraliste d'un Führer ne fut jamais un modèle attrayant pour la population polyglotte et pour les élites suisses, conscientes que c'était dans leur système fédéraliste et démocratique que leurs intérêts disparates étaient le mieux préservés. Si cette union sacrée pour la défense nationale rappelle celle de la France en 1914, elle ne mit pas seulement un point final aux oppositions précédentes, notamment celles qui avaient conduit à la Grande Guerre. En Suisse, elles furent durables et marquèrent le début de la « formule magique » de la démocratie consensuelle, fondée sur un gouvernement dont la répartition entre partis et même la distribution de sièges n'a guère changé depuis l'inclusion des sociaux-démocrates dans le Conseil fédéral en 1943 !

La mémoire d'une « résistance victorieuse » des Helvètes au cours de la Seconde Guerre mondiale façonna la perception suisse pendant toute la guerre froide, renvoyant à une histoire nationale qu'on imaginait comme éternellement marquée par la résistance contre des agresseurs (habsbourgeois au Moyen Âge, français en 1798, nazis depuis 1933). Elle aurait culminé en 1939 et 1940 avec la mobilisation générale enclenchée par le commandant en chef Henri Guisan pour protéger les frontières – l'armée disposant d'effectifs nombreux, mais mal équipés. La mobilisation se poursuivit jusqu'en 1945 et fit du vénéré Guisan et de ses soldats glorieux le pivot du récit sur le *Sonderfall* (cas particulier), la variante suisse de l'exceptionnalisme. Ce récit incluait les autres vertus, réelles ou supposées, du pays : neutralité, fédéralisme, plurilinguisme, autonomie communale,

démocratie directe, solidarité, système de milice, esprit de résistance. La « défense spirituelle » qui les promouvait fut une entreprise aussi bien officielle et gouvernementale que privée, portée par de nombreuses associations et organisations qui mobilisaient le peuple entier. Cette résistance spirituelle contre les nazis allait servir de modèle pour affronter les communistes soviétiques dans l'après-guerre et elle se poursuit aujourd'hui, selon la puissante droite nationaliste, à l'encontre des « bureaucrates » à Bruxelles. La *success story* suisse n'a donc pas eu à dissimuler de mémoires contradictoires, comme celles de Vichy et de la Résistance. Et elle n'a pas eu à expliquer ou dissimuler pourquoi les concitoyens juifs avaient disparu. Au contraire, elle obligeait plus implicitement qu'explicitement les Juifs suisses à se montrer reconnaissants du fait que, au contraire de leurs parents dans le reste de l'Europe, ils avaient survécu à la guerre et, avec eux, un nombre non négligeable de réfugiés juifs qui furent accueillis. Alors qu'après la guerre, le sort des Juifs a été, dans les autres pays, associé aux récits des victimes, il est resté exclu, en Suisse, de l'histoire de réussite nationale. Rares étaient les sceptiques qui, comme l'historien Herbert Lüthy dès 1944, avaient noté que cette réussite paraissait situer le pays en dehors du reste de l'histoire humaine : « Ses coûts nous sont inconnus grâce à la confidentialité très secrète dans laquelle notre politique étrangère s'est déroulée, de sorte que notre étonnante destinée particulière devait apparaître comme un mérite sans équivoque ; il y avait une politique intérieure suisse et une politique mondiale, mais il n'y avait aucun lien entre les deux dans la conscience suisse. C'est difficile de rétablir le contact sans choc sévère². »

Ce choc s'est produit, mais très tardivement, vers l'année 1996, quand le président suisse Jean-Pascal Delamuraz avertit que « certains sénateurs avec certains appuis » à Washington tentaient d'affaiblir le secteur bancaire suisse par le chantage moral – une allusion évidente à la campagne menée notamment par le sénateur new-yorkais Alfonse d'Amato et le World Jewish Congress (Congrès juif mondial) pour retrouver des fonds en déshérence dans des banques suisses. Delamuraz ajouta dans cette interview : « Parfois, en entendant certains, je me demande si Auschwitz est en Suisse³. » Il avait fallu attendre cinquante ans après la fin de la guerre pour que les hommes politiques suisses soient contraints de soulever la question de

² Herbert Lüthy, *Fünf Minuten nach zwölf. Die „Kleine Wochenschau“ des St. Galler Tagblatts von September 1942 bis Dezember 1944 sowie vier Schlussbetrachtungen*, *Gesammelte Werke*, vol. 1, Zurich, NZZ-Buchverlag 2002, p. 394. C'est nous qui traduisons.

³ Pour ce qui suit et pour les citations, voir Thomas Maissen, *Verweigerte Erinnerung. Nachrichtenlose Vermögen und die Schweizer Weltkriegsdebatte 1989-2004*, Zurich, NZZ-Buchverlag, 2005.

savoir si leur pays était impliqué dans le génocide. Dans les années 1990, bien des raisons internationales provoquèrent dans les différents pays un changement de la culture mémorielle et une réévaluation de la Shoah en tant que code universel du mal. Même pour la Suisse, les raisons sont trop nombreuses pour en établir la liste ici. Ce qui fut pourtant spécifique à la Confédération, c'est la réévaluation de la neutralité. Dans la tradition suisse, son interprétation était la suivante : ceux qui sont neutres ne font pas la guerre, et ceux qui ne font pas la guerre ne se tachent pas de crimes. Elie Wiesel, prix Nobel en 1986, s'opposa à cette vision en 1995 : « Lorsque la dignité de l'homme est en jeu, la neutralité est un péché, pas une vertu ; [...] la neutralité, qui était autrefois un idéal élevé ou un idéal des nations, est erronée. Rejetez-la ! Vous devez être du côté de la victime, même si vous perdez tous les deux⁴. » Dans cette approche universaliste de la Shoah, la perception des « spectateurs » ou, comme le dit Raul Hilberg, des « témoins » avait changé. Ce sont eux qui avaient toléré l'intolérable et étaient ainsi devenus coupables. Cette interprétation contredisait fondamentalement l'image que les Suisses s'étaient faite d'eux-mêmes depuis 1945, convaincus qu'ils n'avaient pas seulement préservé l'intégrité territoriale, mais aussi leur innocence morale pendant la guerre.

Le bouleversement dans les années suivant 1995 fut fondamental. La Suisse fut au centre de débats médiatiques internationaux pendant deux ans, ce que personne dans le pays ne pouvait ignorer, notamment en raison des conséquences que cela impliquait pour la place financière. Ces débats conduisirent également à différentes enquêtes officielles et privées, en particulier celles du Comité indépendant de personnes éminentes, présidé par l'économiste et banquier Paul Volcker, et celles de la Commission indépendante d'experts, présidée par l'historien Jean-François Bergier, que l'on peut comparer à la commission Mattéoli en France.⁵

Cette historiographie en principe libre bien que commanditée par le gouvernement a une plus longue tradition en Suisse. On peut mentionner les débats autour du tampon J, apposé en 1938 par l'Allemagne sur les passeports des émigrants juifs à la demande de la Suisse, débats qui menèrent, en 1954, au rapport de Carl Ludwig : il y établit la première statistique des réfugiés

4 David Johnston et Elie Wiesel, « The Raoul Wallenberg Forum on Human Rights », in Irwin Cotler (éd.), *Nuremberg Forty Years Later: The Struggle Against Injustice In Our Time*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1995, p. 20. C'est nous qui traduisons.

5 Voir le rapport de la Commission indépendante d'experts, *La Suisse, le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale. Rapport final*, Zurich, 2002. Pour un bon compte rendu des résultats, voir Charles Heimberg, *Le rapport Bergier à l'usage des élèves. La question des réfugiés en Suisse à l'époque du national-socialisme*, Genève, Cycle d'orientation de Genève, 2000.

(juifs) refoulés et accueillis⁶. En 1961, la question de savoir dans quelle mesure Henri Guisan avait respecté la neutralité dans ses contacts étroits avec la France au début de la guerre donna naissance à un autre rapport volumineux d'Edgar Bonjour, publié en 1970⁷. Les études officieuses de Ludwig et de Bonjour sont très approfondies et restent importantes jusqu'à ce jour. Elles ont également établi les faits de base sur la politique face aux réfugiés, et en particulier à l'égard des Juifs. Toujours est-il que Ludwig et Bonjour étaient des contemporains qui suivaient un récit de base qu'on peut résumer ainsi : « La Suisse s'est bien débrouillée dans l'ensemble en ces temps très difficiles, et si cela n'a pas toujours été le cas, c'était une réaction maladroite face à l'injustice et à la terreur qui émanaient de l'Allemagne. »

Une autre génération, plus jeune, posa rigoureusement et systématiquement des questions qui ne permettaient plus de se disculper en renvoyant la faute sur les Allemands : la Suisse ou des citoyens suisses avaient-ils agi contre le droit légal ou moral, dans leur propre intérêt et de leur propre initiative, donc sans contrainte extérieure ? Ce mouvement commença avec des écrivains, des journalistes et des cinéastes autour de Niklaus Meienberg, qui avait vécu Mai 68 à Paris.⁸ Les historiens scientifiques suivirent, surtout après 1973, date à laquelle les archives fédérales ramenèrent les délais de protection à 35 ans – ce qui permit de poursuivre la recherche sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. L'intérêt, pendant ces années, se portait surtout sur la collaboration économique avec le Troisième Reich et le fait que les entrepreneurs suisses, comme le fabricant d'armes Emil Bührle, profitèrent de la guerre⁹.

La Shoah n'était pas au premier plan des chercheurs, même si le film *La barque est pleine* de Markus Imhoof, qui présentait la fuite et le refoulement d'un groupe de réfugiés juifs, connut un succès considérable et fut nommé à l'Oscar du meilleur film en langue étrangère en 1982. Il fallut pourtant attendre les années 1990 : c'est alors que des historiens tels que Jacques Picard montrèrent qu'on ne pouvait interpréter la politique suisse en matière de réfugiés seulement comme une réaction parfois maladroite à la pression étrangère, mais aussi comme enracinée dans des traditions antisémites helvétiques¹⁰.

⁶ Carl Ludwig, *La politique pratiquée par la Suisse à l'égard des réfugiés de 1933 à nos jours*, Berne, Chancellerie fédérale, 1957.

⁷ Edgar Bonjour, *Histoire de la neutralité suisse*, 3 vol., Neuchâtel, Baconnière, 1970-1971.

⁸ Niklaus Meienberg, *L'exécution du traître à la patrie Ernst S.*, Genève, Éditions Zoé, 1977.

⁹ Pour l'état de la recherche au milieu des années 1990, voir Georg Kreis et Bertrand Müller (éd.), *Die Schweiz und der Zweite Weltkrieg. La Suisse et la Seconde Guerre mondiale*, *Revue suisse d'histoire*, vol. 47, 4, 1997.

¹⁰ Jacques Picard, *La Suisse et les Juifs, 1933-1945. Antisémisme suisse, défense du judaïsme, politique internationale envers les émigrants et les réfugiés*, préface de Saul Friedländer, Lausanne, Éditions d'En-bas, 2000 (édition originale en allemand : Zurich, 1994).

Les recherches menées au cours des trois dernières décennies montrent que l'éventail des activités des Suisses pendant la guerre et pendant la Shoah est très large¹¹. Certains Suisses appartenirent à la Waffen-SS, d'autres aidèrent les persécutés à Rivesaltes, à Budapest ou à fuir vers la Suisse, où certains soldats les laissaient entrer et d'autres non. Les uns ni les autres ne peuvent être considérés comme représentants exclusifs de la Suisse. Pour les autorités suisses, le sort des Juifs était toujours une préoccupation de deuxième, voire de troisième ordre ; au contraire, l'objectif (légitime) de l'intégrité de leur État dominait absolument leurs réflexions. Pour ce pays, la souveraineté et, pour la garantir, la neutralité, même face à un régime génocidaire, ont pesé plus lourd que la mission humanitaire dont il se réclame comme de sa contribution spécifique à l'ordre international.

11 L'état de la recherche actuelle est représenté par Jakob Tanner, *Geschichte der Schweiz im 20. Jahrhundert*, Munich, C. H. Beck, 2015 ; toujours utile Georg Kreis, *La Suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale. Ses réponses aux défis de l'époque*, Zurich, Pro Helvetia, 2000 ; voir également la présentation de l'époque par Sacha Zala, « Krisen, Konfotation, Konsens », in Georg Kreis (éd.), *Die Geschichte der Schweiz*, Bâle, Schwabe, 2014, p. 548-605. La traduction française de notre *Histoire de la Suisse* (édition allemande, 2010, 5^e édition, 2015) paraît en 2019 au Septentrion.